



**Groupement des Educateurs sans Frontières**

**219 Rue de la Croix Nivert, 75015 Paris**

**contact@gref.asso.fr www.gref.asso.fr**

## **ACOR EPPE**

**Accompagnement des COMMUNAUTÉS RURALES pour un accès équitable et durable à l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance (EPPE)**

### **THÉMATIQUE**

#### **Pour un accès équitable et durable à l'EPPE**

**Le GREF se propose d'accompagner les sociétés civiles en milieu rural sur le continent africain dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets relatifs à l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance, EPPE.**

Cet accompagnement sera conçu en référence

- à l'ODD 4 « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité* »
- aux articles de la déclaration de Tachkent en faveur d'une EPPE de qualité, particulièrement sur les points :
  - 2.II « *Assurer des services d'EPPE de qualité, équitables et inclusifs pour tous les enfants, en donnant la priorité aux plus vulnérables* »,
  - 2.IV « *Veiller à ce que tous les enfants reçoivent des soins attentifs* »,
  - 2.VIII « *Renforcer l'éducation à la paix et au développement durable dès la petite enfance* ».

La question de la qualité de l'Éducation et de la Protection de la Petite Enfance, EPPE (petite enfance de 0 à 8 ans) repose sur l'analyse des besoins des enfants et vise, outre l'éducation, la nutrition, l'hygiène et l'accès à l'eau potable. Elle sera donc appréhendée comme entrée de développement local visant le renforcement du pouvoir d'agir des communautés rurales. Elle visera aussi l'émancipation économique et sociale des femmes qui, ainsi libérées des contraintes de la garde des jeunes enfants pourront accéder à des activités génératrices de revenus, AGR.

### **EXPERTISE DU GREF SUR LA THÉMATIQUE**

L'expertise du GREF réside dans sa capacité à créer des dynamiques partenariales et un accompagnement au service d'une intelligence collective. Les compétences et savoirs individuels de ses membres sont issus du parcours professionnel de chacun mais surtout de l'héritage collectif de l'association construit depuis 35 ans avec les pays partenaires dans le champ de l'EPPE. Dans une dynamique partenariale évolutive et d'égal à égal, notre association joue tour à tour le rôle de connecteur, de médiateur, d'ensemblier, de formateur. De l'expression des besoins à la réalisation des projets, nos modalités de travail s'appuient pleinement sur le pouvoir d'agir des partenaires.

### **CONTEXTE ET CONSTATS**

#### **Enjeux de l'éducation préscolaire**

On estime que 175 millions d'enfants ne bénéficient pas d'un enseignement préscolaire (UNICEF 2018), pourtant indispensable à la réussite de leur parcours scolaire. Toutes les études montrent que les enfants qui ont suivi le préscolaire feront une scolarité primaire complète et ne seront pas analphabètes (Cf. résultats des évaluations PASEC 2019).

Cette insuffisance notoire de préparation des enfants du préscolaire à l'enseignement élémentaire a pour effet, notamment, la faible maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter) en français, avec toutes les répercussions négatives aux stades ultérieurs de l'apprentissage et de l'enseignement. Cela explique, en grande partie, le nombre encore trop élevé d'échecs et d'abandons et renforce les inégalités liées à l'origine sociale et à la zone de scolarisation.

Facteur aggravant, il existe un certain nombre d'enfants non déclarés à l'état civil qui, selon les pays, n'ont aucun accès à l'école.

### **Une approche mondiale de la question**

Les grands organismes mondiaux qui portent les débats sur l'éducation (UNESCO, UNICEF, CONFEMEN, OMEP) rappellent constamment l'importance des enjeux de la préscolarisation. La déclaration issue de la Conférence mondiale de Tachkent de novembre 2022 vise des engagements à l'action pour la transformation de l'éducation et la protection de la petite enfance (de 0 à 8 ans), EPPE.

### **L'EPPE dans les communautés rurales sur le continent africain**

Les collectivités locales et l'État n'assurent que très rarement la gratuité de l'accès aux structures d'éducation préscolaire ce qui creuse durablement les écarts entre les familles qui peuvent payer un écolage et les autres dont les enfants perdent des chances de réussite scolaire, donc sociale et professionnelle. Le problème est aggravé par le développement d'institutions privées auxquelles les populations les plus vulnérables ne peuvent avoir accès.

Les femmes et les filles aînées des fratries sont assignées à la garde des jeunes enfants. Les premières ne peuvent s'engager dans des activités génératrices de revenus, les secondes sont privées d'école.

### **Eléments de contexte dans les pays concernés par le projet**

**Cameroun :** Le taux brut de préscolarisation des enfants de 4 à 5 ans a légèrement progressé pour être aujourd'hui autour de 40%. De grandes disparités régionales en termes d'infrastructures et de personnel enseignant persistent. L'accroissement de l'accès à l'éducation préscolaire notamment par la mise en place de centres préscolaires communautaires avec un personnel formé et en nombre suffisant pour répondre aux besoins (60% des enfants de 4 à 5 ans) est une des priorités gouvernementales.

**Côte d'Ivoire :** Le taux brut de préscolarisation est de 23%, avec une grande disparité d'offre de préscolarisation entre zones urbaines et zones rurales. La proportion des structures EPPE en milieu rural est de 36 % contre 64 % en milieu urbain.

**Guinée :** Quasi-absence de l'Etat au niveau de l'offre éducative du préscolaire : uniquement deux écoles publiques à Conakry et quelques centres d'encadrement communautaires (CEC) à l'intérieur du pays, pour plus de 1500 écoles maternelles privées (Cf. Éléments de diagnostic de la commission nationale de la réforme de l'enseignement - CNRE).

**Maroc :** Le taux de scolarisation des enfants de la tranche de 4-5 ans a atteint 76,2% en 2022-2023, contre 72% en 2021-2022, soit une augmentation de 4,2 points, et cela est dû en grande partie à l'extension de l'offre préscolaire. Mais le taux de scolarisation en milieu rural est faible par rapport au milieu citadin et urbain. L'école coranique est très présente dans les milieux ruraux.

**Togo :** La politique nationale vise à "étendre la couverture préscolaire, en développant l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales les plus défavorisées et d'améliorer la qualité des services éducatifs offerts". C'est une des 4 priorités du pays pour 2025, mais l'engagement financier des parents pour l'éducation est exigé à tous les niveaux d'enseignement et plus particulièrement pour les établissements préscolaires communautaires où 46% des intervenants sont des volontaires.

**Tunisie :** Aujourd'hui 49% des enfants de moins de 5 ans en Tunisie ne bénéficient pas de l'éducation préscolaire et 10% des enfants n'ont pas d'accès à la classe préparatoire (un an avant l'âge d'entrée en primaire) malgré les efforts du gouvernement pour assurer l'accès aux services essentiels d'éducation préscolaire. Les niveaux de couverture restent faibles, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées et pour ceux qui habitent en milieu rural

## **PROBLÉMATIQUES**

- 1. En dépit de leur volonté politique, beaucoup de pays du continent africain peinent à assurer un accès à l'éducation préscolaire pour tous les enfants** et un accès équitable à des services de santé et de protection, ceci particulièrement en milieu rural. Dans la plupart de ces pays, l'éducation préscolaire n'est ni obligatoire ni gratuite. Il en est de même pour les services de soins, nutrition et protection des enfants et l'ensemble de ces services, en milieu rural, peuvent être absents ou géographiquement très éloignés du lieu de vie des familles.
- 2. Le développement d'une éducation préscolaire n'est pas toujours porté par une demande des familles en milieu rural.** Le rôle majeur de la préscolarisation dans la réussite d'un cursus scolaire n'est pas nécessairement perçu, particulièrement dans les familles les plus pauvres.

3. **Là où des structures existent, la professionnalisation des personnels EPPE est très variable**, souvent en décalage avec les compétences spécifiques nécessaires à la prise en charge de la petite enfance et la prise en compte des besoins du jeune enfant. Les formations initiées par les États ou par des organismes partenaires des États n'irriguent pas tous les territoires, les éducateurs des structures communautaires de villages ruraux n'y ont pas toujours accès.

## OBJECTIF GENERAL

**Accompagner la société civile** dans la concertation et la construction d'une offre éducative adaptée, attractive pour les familles, et respectueuse de la culture locale ;

**Produire une offre d'accès équitable à tous les enfants** dans les territoires ruraux dans un souci de développement local et durable ;

**Construire un parcours partenarial évolutif** et accompagner nos partenaires de la conception à la réalisation d'un projet de mise en œuvre d'une EPPE de qualité.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

**Écouter l'expression des besoins** (1ère phase du projet) : élaboration d'un diagnostic partagé qui va permettre de dégager la volonté de transformation, des perspectives d'action et l'évaluation des risques et des freins.

**Résultats attendus** : une vision se dégage ; un processus de transformation est envisagé ; les porteurs du projet sont identifiés.

**Accompagner l'élaboration d'actions de plaidoyer** : sensibilisation des parents des milieux ruraux à la plus-value de l'EPPE pour leurs enfants et pour eux-mêmes (développement holistique et émancipation des femmes, ...), plaidoyer auprès des décideurs locaux pour engager des projets de développement de structures.

**Résultats attendus** : une demande d'éducation préscolaire est portée par les familles ; la communauté villageoise s'en saisit et élabore un projet d'amélioration de l'accès des jeunes enfants à cette éducation. Le plaidoyer diffuse dans la société civile et au niveau de la sous-région.

**Apporter une contribution à la mise en réseau des partenaires EPPE AFRIQUE par la création d'une plateforme de communication et de ressources (cf. proposition de l'Association camerounaise pour la promotion de l'école maternelle, ACAPPEM)**

**Résultats attendus** : Un groupe inter pays gestionnaire de la plate-forme est créé. La conception du système d'information de la plateforme s'appuiera sur l'expertise des équipes locales des métiers du numérique du volet ROIP, Renforcement des opportunités d'Insertion professionnelle du programme GREF. Les cadres des systèmes éducatifs et les professionnels de l'éducation, les experts locaux, les organismes internationaux et les associations locales agissant dans le champ de l'éducation, les collectivités ou communautés villageoises engagées dans des projets de développement de l'EPPE contribuent à la création et l'animation de la plate-forme.

**Accompagner les décideurs locaux dans leurs projets de développement de structures communautaires pour l'éducation et la protection des jeunes enfants**

**Résultats attendus** :

*Une structure existe* mais tous les enfants ne la fréquentent pas : augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires,  
*Aucune structure n'existe* : la communauté villageoise se donne les moyens de créer une structure d'éducation préscolaire pérenne, créatrice de nouveaux emplois de personnels EPPE ; les enfants fréquentent la structure.

*Dans les deux cas*, les filles aînées des fratries peuvent aller à l'école et les mères peuvent envisager des activités rémunératrices.

**Accompagner la professionnalisation des personnels d'EPPE en lien avec les autorités étatiques compétentes et les organismes de formation existants** (développement d'approches d'apprentissage centrées sur l'enfant, approches fondées sur le jeu, inclusives et respectueuses de l'environnement, développement d'approches éducatives plurilingues susceptibles de faciliter la relation entre langues maternelles et apprentissage du français, langue de scolarisation et d'apprentissage).

**Résultats attendus :** les éducateurs s'engagent dans une réflexion sur leur pratique, énoncent leurs besoins en formation, envisagent un accès aux certifications en vigueur ; des liens sont établis avec les organismes de formation compétents.

**Développer des partenariats propices au développement de projets d'éducation à la citoyenneté mondiale, ici et là-bas.**

**Résultats attendus :** des projets d'échanges sur le mode « tandems solidaires » se développent.

## **PARTENAIRES DU PROJET**

### **Partenaires locaux**

**Cameroun :** ACAPPEM, Association camerounaise pour la promotion de l'école maternelle ;

**Côte d'Ivoire :** Communautés villageoises du département d'Adiaké ;

**Guinée :** APIC, Association Pour l'Initiative Communautaire ;

**Maroc :** Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement Préscolaire ;

**Togo :** Communautés villageoises de la région d'Agou (région des Plateaux) ; association franco-togolaise Perle du Monde, Inspection des enseignements préscolaire et primaire, IEPP d'Agou, point focal préscolaire.

**Tunisie :** CONECT, Confédération nationale des entreprises citoyennes Tunisiennes, l'association "Tous pour l'enfant" et l'association des inspecteurs "Petite enfance".

### **Partenaires EPPE**

**OMEP, Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire :** un dialogue est engagé avec l'OMEP pour convenir d'un partenariat pour l'éducation de la petite enfance pour un développement durable dans plusieurs Etats africains où l'OMEP n'a pas encore créé de comité local.

**AGEEM, Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques :** une convention lie le GREF et l'AGEEM ; l'engagement de l'AGEEM, compte tenu des compétences de cette association, pourra se situer sur le développement d'actions ECSI et ECM sur le mode d'échanges internationaux.

**Inspé, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation,** une convention existe entre le GREF et plusieurs Inspé.

### **Partenaires Solidarité Internationale**

**France-Volontaires et l'IFAID,** Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement, pour l'implication de jeunes volontaires de la SI ou volontaires de service civique sur certains sites.

**IECD - Département Education,** Institut Européen de Coopération et de Développement.

**AGIRabcd,** Association Générale des Intervenants Retraités actions de bénévoles pour la coopération et le développement.

## **STRATÉGIES**

La capitalisation antérieure menée par le groupe Petite Enfance au sein du GREF a permis de construire une démarche novatrice de partenariat solidaire qui se traduit par l'accompagnement au changement et le renforcement du pouvoir d'agir des acteurs concernés.

Sur une thématique commune, cette démarche d'accompagnement de la société civile s'inscrit dans des contextes différents et tient compte des spécificités et des ressources propres. Elle permet un enrichissement mutuel par l'analyse des réussites et des échecs par le suivi évaluation et pour une construction pérenne. Elle engage le GREF à poursuivre avec l'ensemble de ses partenaires un travail de capitalisation.

C'est la raison pour laquelle quelques éléments sont incontournables comme la plateforme Sud/Sud et le Comité de Pilotage paritaire (une rencontre par an en présentiel) qui sont aussi garants de la responsabilisation de chacun dans ce processus.

Cette stratégie collaborative s'accompagnera de relais de volontaires, VSC, Volontaire en Service Civique, VSI, Volontaire de Solidarité Internationale, dans chacun des pays ou régions engagés. Un chargé de projet dévolu à ce programme procédera à une mise en réseau.